

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresse touchée

2175, rue De Salaberry

Investissements

2,8 M\$

Calendrier

Phase 1 : avril à décembre 2015

Phase 2 : avril à décembre 2016

Horaire

Lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h
Travaux plus bruyants après 8 h

Entrepreneur

Corporation de Construction
Germano

Travaux majeurs de rénovation

Les travaux visent à éliminer les infiltrations d'eau dans votre immeuble, à le conserver intact et à rendre son apparence plus moderne. De plus, votre confort sera amélioré.

Nature des travaux

Dans les logements

- ▲ La porte du balcon et la fenêtre du salon seront remplacées par une porte-fenêtre.
- ▲ Les 5 logements vacants au rez-de-chaussée seront complètement rénovés.

Dans l'immeuble et à l'extérieur :

- ▲ Du côté de la rue Pasteur :
 - Au rez-de-chaussée : le mur extérieur sera démoli, l'isolation et la brique seront refaites.
 - Aux étages 2 à 6 : seules les bandes en béton seront refaites.
- ▲ Le béton des balcons sera réparé et les garde-corps seront repeints.
- ▲ Les portes de l'entrée principale et le gratte-pied seront remplacés.
- ▲ La céramique dans le hall d'entrée sera réparée et la peinture sera refaite à certains endroits.
- ▲ La rampe d'accès située sur le boulevard Taylor sera remplacée par une rampe plus large.
- ▲ Les portes-fenêtres de la salle communautaire et les fenêtres situées devant les ascenseurs sur chaque étage seront remplacées.
- ▲ Le gazon et l'aménagement extérieur seront refaits.

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires : bruit, poussière et présence d'échafaudages autour de l'immeuble. **Pour remplacer les portes et les fenêtres, les ouvriers devront avoir accès à votre logement.** Ces travaux dans les logements devraient durer au maximum 2 semaines. Pendant cette période, **vous n'aurez pas accès à votre balcon.**

Merci! Pour votre patience et votre collaboration.

Avec vous



C'est naturel

Rencontre d'information du 23 mai 2013 :

- ▲ Le point a été fait sur les inspections et les analyses réalisées dans les logements.

Rencontre de consultation du 10 septembre 2014 :

- ▲ Les avantages et les inconvénients de remplacer la porte du balcon et la fenêtre du salon par une porte-fenêtre ont été discutés.

- ▲ En majorité, les locataires ont choisi la porte-fenêtre. Les locataires ont préféré avoir plus de lumière. L'installation d'un climatiseur ne sera plus possible dans cette fenêtre.

Lettre envoyée le 12 novembre 2014 :

- ▲ L'Office a confirmé que les travaux seraient réalisés en présence des locataires. Il n'y aura pas d'autres déménagements.

Rencontre d'information du 16 février 2015 :

- ▲ L'Office a annoncé le début du chantier et discuté des impacts et des inconvénients.

Lors des rencontres, de **15 à 20 locataires** étaient présents.

À vous d'agir — Rôle du locataire

Que devez-vous faire pendant les travaux?

1. Lorsque nous vous le demanderons, vous devrez :

- ▲ Vider votre balcon, enlever votre antenne satellite, dégager votre salon, libérer vos fenêtres et entrer dans l'immeuble par une autre entrée que l'entrée principale.

2. Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble pour de l'information générale.

3. Surveillez les avis sur la porte de votre logement pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera au moins 48 heures à l'avance. Les **rendez-vous** seront fixés entre **8 h et 16 h**.

4. Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.

5. Pour une **raison majeure ou imprévue**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer? **Informez-en les ouvriers** ou **Marc Sédillot, votre agent de liaison**, le plus rapidement possible.



Des questions ou des préoccupations concernant le chantier et son déroulement?

Communiquez avec **Marc Sédillot**, votre agent de liaison, en composant le **514 868-3077**.

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation

Québec



L'OMHM À VOTRE SERVICE! | 514 872-OMHM (6646)

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION 7 H À 23 H – 7 J/7 | RÉPARATIONS URGENTES ET SÉCURITÉ 24 H/24 – 7 J/7